



Version corrigée (21.12.2022): les corrections sont indiquées en rouge

## Communiqué de presse

Embargo: 10.11.2022, 8h30

### 03 Travail et rémunération

Formes d'emploi atypiques 2010-2020

## Les formes d'emploi atypiques ont concerné un salarié sur dix en 2020

En 2020, 10% des salariés se trouvaient dans une forme d'emploi atypique. Le travail sur appel est la forme la plus fréquente (5,1% des salariés), suivi des contrats à durée déterminée de moins d'un an (3,1%) et des faibles taux d'occupation (2,3%). La location de services concerne 1,2% des salariés. Chez les personnes âgées de 15 à 24 ans, les formes d'emploi atypiques sont plus fréquentes que la moyenne. Ce sont là quelques résultats tirés de la publication «Formes d'emploi atypiques 2010-2020» de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

La présente étude porte sur différentes formes d'emploi atypiques, qui diffèrent de celles des rapports de travail ordinaires: contrats à durée déterminée de moins d'un an, taux d'occupation inférieurs à 20%, travail sur appel et location de services.

En 2020, 10,2% des salariés de 15 à 64 ans (sans les personnes en apprentissage) se trouvaient dans une forme d'emploi atypique. C'est chez les jeunes de 15 à 24 ans (26,9% des salariés de ce groupe) ainsi que dans l'agriculture et la sylviculture (25,2%) et parmi les professions élémentaires (24,4%) que les formes d'emploi atypiques sont surreprésentées. Les femmes se trouvent aussi plus souvent que les hommes dans une situation d'emploi atypique (12,5% contre 8,0%).

### Contrats de courte durée: quatre fois plus que la moyenne chez les 15 à 24 ans

En 2020, les contrats à durée déterminée de moins de douze mois concernaient 3,1% des salariés de 15 à 64 ans (2010: 3,0%). Cette forme d'emploi est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes (3,3% contre 2,8%), mais on constate surtout des différences marquées en fonction de l'âge. La part de contrats de courte durée atteint 13,4% chez les 15 à 24 ans, comparé à 3,0% chez les 25 à 39 ans et moins de 2% chez les 40 à 64 ans. Cette forme d'emploi est également fréquente dans l'agriculture et la sylviculture (9,3%), suivies de l'hébergement et la restauration (6,1%) et de la branche «Arts, loisirs, ménages privés, autres services» (5,9%).

## **Des taux d'occupation faibles pour environ 10% des salariés des professions élémentaires**

En 2020, 2,3% des salariés de 15 à 64 ans travaillaient avec un taux d'occupation de moins de 20%, ce qui constitue une baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2010. Les femmes sont quatre fois plus souvent que les hommes dans cette situation (3,9% contre 0,9%). On observe aussi de nettes différences entre les grands groupes de professions. Ainsi, 9,5% des salariés des professions élémentaires travaillent à moins de 20%. Mis à part le personnel des services directs aux particuliers ainsi que les commerçants et les vendeurs (4,7%), la proportion est inférieure à 3% pour les autres grands groupes de professions.

## **Faibles taux d'occupation surtout pour cause de formation**

En 2020, 30,0% des salariés ayant un faible taux d'occupation mentionnaient comme raison du temps partiel une formation ou une formation continue. La garde des enfants (20,0%) ainsi que les autres obligations familiales et personnelles (17,4%) viennent ensuite. Le manque d'intérêt pour un emploi à plein temps (11,3%), plusieurs activités à temps partiel (9,0%) et le fait de ne pas avoir trouvé d'emploi à plein temps (7,8%) sont des raisons citées moins fréquemment.

## **Près de 10% des salariés de 15 à 24 ans travaillent sur appel**

En 2020, 5,1% des salariés de 15 à 64 ans ont travaillé sur appel, une proportion qui a peu varié par rapport à 2010 (-0,2 point de pourcentage). Ici aussi, les jeunes de 15 à 24 ans enregistrent des taux supérieurs à la moyenne (15 à 24 ans: 9,8%; 25 à 39 ans: 4,7%; 40 à 54 ans: 4,4%; 55 à 64 ans: 5,1%). Selon la branche économique, la fourchette va de moins de 1% pour les activités financières et d'assurance à plus de 10% pour l'hébergement et la restauration ainsi que l'agriculture et la sylviculture.

## **1,2% des salariés occupés en location de services**

Dans le cadre de la location de services, les travailleurs ont des rapports de travail triangulaires: ils ont trouvé leur emploi par l'intermédiaire d'une agence de location de services, qui les rémunère (travail temporaire). 1,2% des salariés se trouvaient dans cette situation en 2020, les hommes deux fois plus que les femmes (1,5% contre 0,8%). Les personnes en location de services travaillent trois fois plus souvent sur appel que l'ensemble des salariés.

## Annexe méthodologique

### Enquête suisse sur la population active (ESPA)

L'ESPA est une enquête par sondage que l'Office fédéral de la statistique (OFS) mène chaque année auprès des ménages depuis 1991. Elle a pour but de décrire la structure et l'évolution de la population active en Suisse, ainsi que ses comportements sur le marché du travail. L'OFS rend les résultats comparables à l'échelle internationale en s'appuyant sur les recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et sur les normes d'EUROSTAT applicables aux enquêtes sur les forces de travail.

De 1991 à 2009, l'enquête a été effectuée au 2<sup>e</sup> trimestre uniquement. Conformément à l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA est aujourd'hui réalisée en continu dans le but de produire des indicateurs trimestriels sur l'offre de travail.

L'ESPA est réalisée par un institut d'études de marché privé pour le compte de l'OFS. L'échantillon de base est constitué d'environ 100 000 interviews annuelles depuis 2010. Un échantillon spécial composé d'environ 20 000 interviews de personnes étrangères complète l'échantillon de base. La population couverte est la population résidente permanente de 15 ans ou plus.

L'ESPA a été menée par téléphone entre 1991 et 2020. Depuis 2021, l'ESPA est réalisée sous la forme d'une enquête multimode (par Internet / par téléphone) dans laquelle le relevé en ligne est privilégié.

---

## Location de services: comparaison entre les statistiques du SECO et de l'OFS

Selon le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), le nombre de missions auxquelles la location de services a donné lieu en 2020 s'élevait à 353 194. Selon l'ESPA, le nombre moyen de personnes en location de services s'élevait à seulement 44 100 (41 500 en équivalents plein temps, EPT). Ces chiffres ne sont pas contradictoires. En effet, le SECO compte chaque location de services indépendamment de sa durée. Les personnes effectuant plusieurs missions au cours de l'année sont alors comptées plusieurs fois, **si elles sont engagées auprès de différents bailleurs de services**. Pour une comparaison, il vaut mieux se baser sur les heures de mission publiées par le SECO: à savoir 184 millions d'heures, dont au moins<sup>1</sup> 8 millions sont des missions effectuées à l'étranger. Il reste donc tout au plus 176 millions d'heures, ce qui correspond à 81 000 équivalents plein temps au maximum<sup>2</sup>. De ce chiffre, il reste à déduire les missions de travail effectuées par des frontaliers, des titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée et des personnes dans le processus d'asile, soit environ 31 400 EPT, pour obtenir le nombre d'EPT au sein de la population résidente permanente. Après harmonisation avec les concepts de l'OFS, les données du SECO indiquent donc un maximum de 50 000 EPT, chiffre assez proche de celui fourni par l'ESPA.

<sup>1</sup> Une seule entreprise fait la distinction entre missions en Suisse et missions à l'étranger; d'autres entreprises sont aussi susceptibles de mener des missions à l'étranger, mais ne les mentionnent pas expressément.

<sup>2</sup> La conversion se base sur le temps de travail annuel contractuel (sans les vacances) de la section économique concernée.

---

## Définitions principales

### Personnes actives occupées

Sont considérées comme actives occupées les personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence,

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou
- qui, bien que temporairement absentes de leur travail (pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou comme indépendant ou
- qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

### Plein temps/temps partiel

Sont considérées comme travaillant à plein temps les personnes actives occupées présentant un taux d'occupation de 90% ou plus.

### Salariés en location de services

Salariés ayant trouvé leur emploi actuel par l'intermédiaire d'une agence de location de services (agence de travail temporaire). Le salaire est versé par l'agence de location de services.

### Population résidante permanente

Toutes les personnes résidant en Suisse toute l'année sont assimilées à la population résidante permanente. Elle comprend les personnes de nationalité suisse domiciliées en Suisse et les personnes de nationalité étrangère séjournant en Suisse pendant au moins douze mois, à savoir les titulaires d'une autorisation d'établissement, les titulaires d'une autorisation de séjour (y compris les réfugiés reconnus) et les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée équivalant à une durée cumulée minimale de douze mois. Bien qu'inclus dans la population résidante permanente selon la définition appliquée dans le nouveau recensement de la population (cf. article 2, lettre d, de l'ordonnance sur le recensement, RS 431.112.1), les diplomates, les fonctionnaires internationaux (y c. les membres de leur famille) et les personnes dans le processus d'asile totalisant au moins douze mois de séjour ne sont pas pris en compte dans l'ESPA.

---

## Renseignements

Silvia Perrenoud, OFS, Section Travail et vie active, tél.: +41 58 463 66 32,

e-mail: [Silvia.Perrenoud@bfs.admin.ch](mailto:Silvia.Perrenoud@bfs.admin.ch)

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [media@bfs.admin.ch](mailto:media@bfs.admin.ch)

## Offre en ligne

Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2022-0547](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2022-0547)

La statistique compte pour vous: [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

Le site de l'OFS: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)

### Accès aux résultats

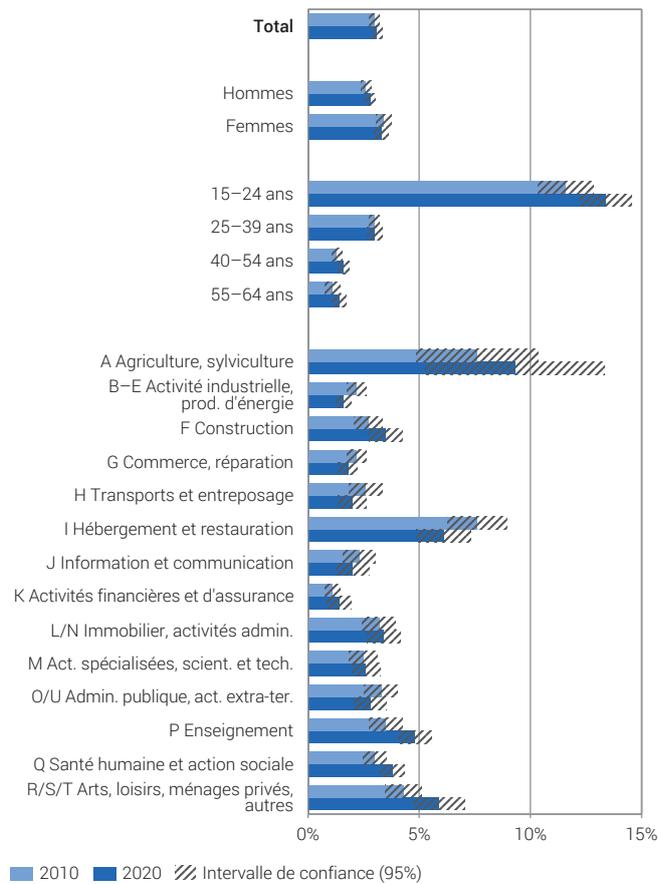
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a eu accès aux informations statistiques contenues dans le présent communiqué de presse, de manière limitée, contrôlée et sous embargo, trois jours ouvrables avant leur mise à disposition du public.

## Contrats à durée déterminée de moins d'une année selon différentes caractéristiques<sup>1</sup>, en 2010 et 2020

En % des personnes salariées

G1

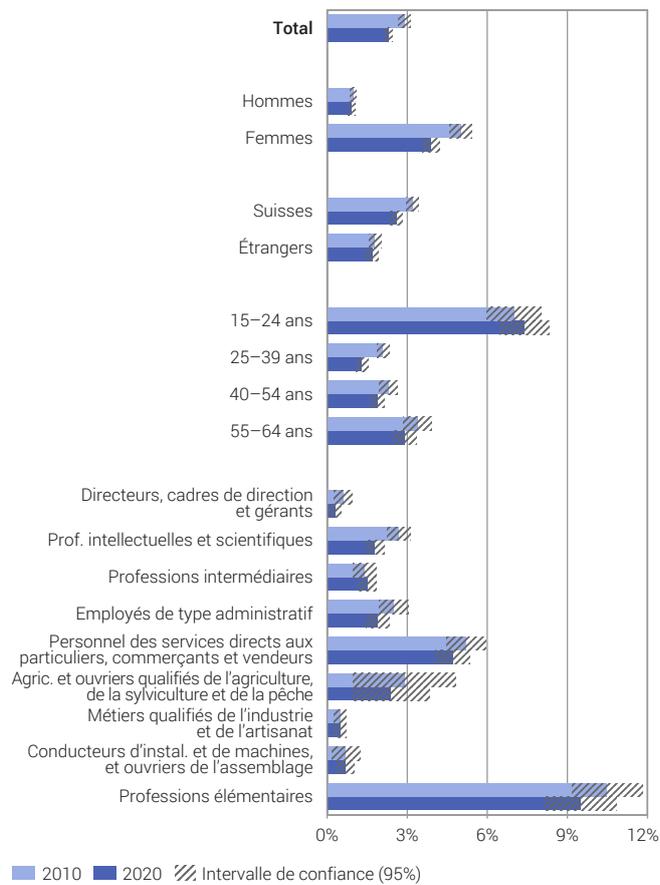


<sup>1</sup> sections économiques: selon la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA 2008)

## Personnes salariées avec un taux d'occupation de moins de 20%, selon différentes caractéristiques<sup>1</sup>, en 2010 et 2020

En % des personnes salariées

G2

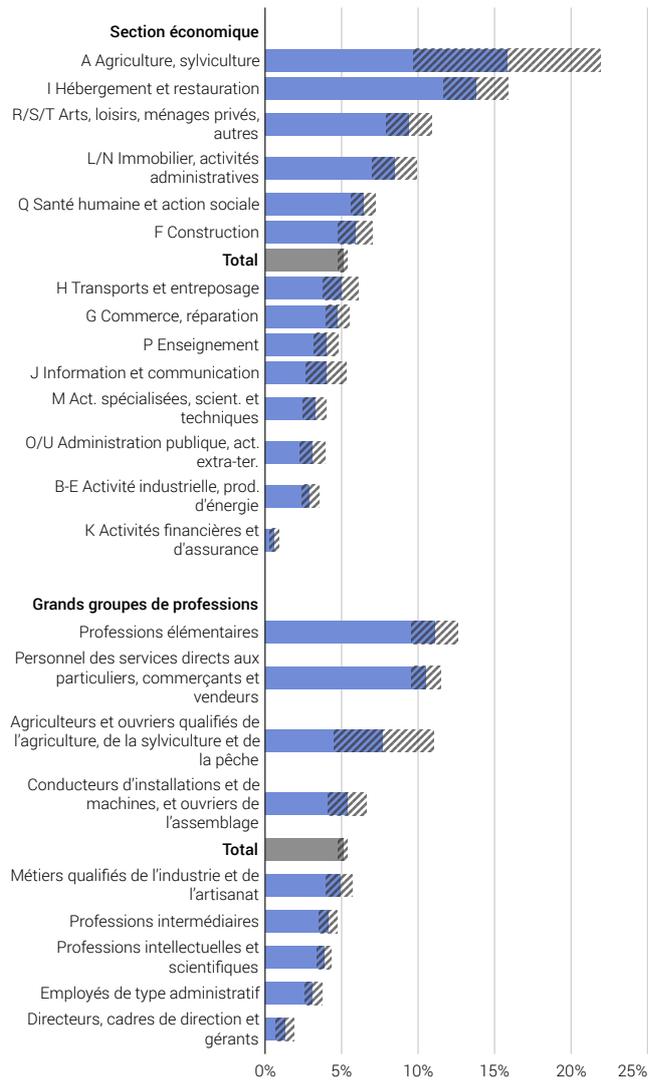


<sup>1</sup> grands groupes de professions: selon la Nomenclature suisse des professions (CH-ISCO-19)

## Travail sur appel selon la section économique<sup>1</sup> et les grands groupes de professions<sup>2</sup>, en 2020

En % des personnes salariées

G3



/// Intervalle de confiance (95%)

<sup>1</sup> sections économiques: selon la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA 2008)

<sup>2</sup> grands groupes de professions: selon la Nomenclature suisse des professions (CH-ISCO-19)